

Titre à finalité professionnelle

Menuisier/ière agenceur/euse nautique

Description de la qualification

Au sein d'une entreprise de construction de bateaux de plaisance à voile ou à moteur, le/la menuisier/ière agenceur/euse nautique réalise l'installation des éléments de menuiserie sur les bateaux dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

En atelier, il/elle réalise la découpe des éléments à installer et leur montage puis leur implantation et leur fixation sur le bateau à l'aide d'équipements électroportatifs.

Il/elle peut réaliser des éléments en bois, en panneaux à base de bois et/ou autres matériaux dérivés du bois et/ ou de modules déjà assemblés, destinés aux bateaux de plaisance.

Il/elle peut également réaliser la réparation d'éléments situés sur les bateaux.

Il/elle renseigne des documents de suivi de production pour assurer la traçabilité de ses interventions.

Appellations du métier

Menuisier d'agencement nautique

Environnement de travail et responsabilité

Il/elle travaille seul ou au sein d'une équipe, à l'aide d'ordres de fabrication définis par le bureau d'étude ou des méthodes, sous la responsabilité du chef d'équipe ou du chef d'atelier en fonction de l'organisation de l'entreprise.

Il/elle exploite les documents techniques (plans d'exécution, schémas) dans ses activités de fabrication, d'assemblage, d'installation ou de réparation.

Il/elle est responsable des outils, outillages et équipements qui lui sont confiés.

Référentiel de certification

Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Proposition de modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Activité 1.1 – Examen des documents techniques relatifs à la préparation, à l'assemblage et à la pose des éléments de menuiserie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et recueil de l'ensemble des ressources nécessaires à l'intervention (matériels, documents, clients ...) 	<p>C1.1 Analyser les plans, procédures de pose et documents de fabrication en s'appuyant sur les documents et outils digitaux à disposition afin d'identifier les données utiles à la préparation et à la réalisation de la production : les techniques et étapes de fabrication, les matières premières, semi-produits, autres composants et éléments de quincaillerie nécessaires à la réalisation de l'ouvrage/de la pièce finie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire écrit portant sur les différentes familles de bois et les autres matériaux mis en œuvre (verre, matériau composite, polyester...), leurs caractéristiques techniques, les différents labels du bois. • Observation en situation professionnelle (réelle ou reconstituée) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des informations et des documents nécessaires pour la réalisation du chantier est identifié : plan (plan traditionnel, 3D, numérique...), procédure de pose, cahier des charges, document de fabrication... • L'ensemble des sources d'information sont prises en compte (documents papier et outils digitaux) • Les différentes familles de bois sont identifiées : massif, lamellé-collé, contreplaqué, aggloméré... • Les différentes techniques et étapes de fabrication ou de montage/assemblage sont identifiées • Les difficultés techniques sont identifiées • Les contraintes de pose dans le bateau sont identifiées • Les incohérences techniques sont identifiées et signalées

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

<p>- Lecture des documents techniques (plan, fiches techniques, fiches de données de sécurité des produits)</p> <p>Activité 1.2 – Préparation et contrôle des matières premières et matériaux et du matériel et de l'outillage</p>	<p>C1.2 Vérifier la conformité des matières premières, semi-produits, autres composants, éléments de quincaillerie, modules pré-assemblés nécessaires à la réalisation ou pose de l'ouvrage/de la pièce finie en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et des caractéristiques des matériaux afin d'assurer une production conforme au cahier des charges</p>	<p>d'opérations de découpe et de préparation d'éléments en bois ou en panneaux à base de bois</p> <p>● Entretien :</p> <p>○ Bilan des activités de préparation de la production et de contrôle et d'entretien des matériel, outils, machines et équipements réalisées par le candidat et présentation des documents de traçabilité renseignés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les caractéristiques des bois et autres matériaux sont expliquées : bois dur/mi-dur/tendre ; résistance ; densité ; CP marine ; hydrofuge ; ignifugé... ● Les différents labels du bois (FSC, PEFC) et les labels d'éco-construction sont énumérés ● Les caractéristiques techniques des autres matériaux dérivés du bois sont expliquées ● Les matériaux utilisés pour l'aménagement sont conformes au cahier des charge ● Les éléments de quincaillerie (par exemple, différents types de vis ...) sont identifiés et sont conformes au cahier des charges ● Les quantités sélectionnées sont cohérentes avec l'élément de menuiserie à réaliser
<p>- Préparation des matières premières, semi-produits, autres composants et éléments de quincaillerie nécessaires à la réalisation de l'ouvrage/de la pièce finie</p>	<p>C1.3 Préparer les machines, outils et outillage nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ou sa pose en tenant compte des indications des documents techniques afin de garantir leur bon fonctionnement et leur utilisation dans le respect des règles QHSSE</p>	<p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le matériel sélectionné est adapté à l'activité à réaliser (découpe, montage, implantation, finition, réparation...) et au matériau ● Les premiers réglages sont réalisés selon les instructions ● Les points de contrôle des différents équipements sont identifiés et vérifiés ● Les dysfonctionnements sont identifiés, signalés et tracés dans les documents de suivi ● Les mesures correctives sont identifiées : alerte du hiérarchique, intervention du service de maintenance...
<p>- Contrôle de la conformité des produits</p>	<p>C1.4 Réaliser les opérations d'entretien et/ou de maintenance de premier niveau des machines et outils fixes ou électroportatifs à l'aide des produits et du matériel adaptés dans le respect des règles QHSSE afin d'assurer la conformité de leur fonctionnement</p>	<p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les opérations d'entretien, changement de pièces et/ou opérations de maintenance de premier niveau sont réalisées dans le respect des règles de sécurité ● Un matériel adapté est utilisé

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

<p>- Préparation des équipements, outils et outillages</p> <p>- Contrôle du fonctionnement des équipements, outils et outillages</p> <p>- Entretien des outils et outillages</p> <p>Activité 1.3 – Préparation de pièces en bois ou en panneaux à base de bois pour un bateau de plaisance</p> <p>- Réalisation des opérations de découpe et de préparation des pièces à l'aide des équipements et outils adaptés</p>	<p>C1.5 Elaborer et mettre en œuvre des gabarits à l'aide des matériaux adaptés pour réaliser le traçage, l'usinage, le montage des différentes pièces</p>	<p>aides de personnes / aménagement du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les matériaux utilisés pour réaliser les gabarits sont conformes au cahier des charges • Les dimensions et formes sont conformes à la pièce à réaliser • Le traçage est réalisé selon les consignes et à l'aide des outils appropriés
	<p>C1.6 Préparer des pièces en bois, en panneaux à base de bois ou de dérivés à l'aide des machines et outils adaptés dans le respect des règles de sécurité afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges (par exemple : découpe, usinage, calibrage ...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations préparation sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et des exigences du cahier des charges avec les équipements adaptés (machines à bois) • Les outils sont utilisés selon les procédures et consignes dans le respect des règles de sécurité
	<p>C1.7 Contrôler la pièce réalisée à l'aide de la technique ou du matériel adaptés afin d'identifier et de corriger les défauts</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La pièce réalisée est contrôlée : épaisseur, aspect, ... à l'aide du matériel adapté • Les défauts et anomalies sont recherchés et identifiés <p>Des mesures correctives sont proposées et mises en œuvre</p>
	<p>C1.8 Préparer et positionner les éléments d'aménagement sur la zone de travail conformément à la chronologie de réalisation de l'ouvrage/de la pièce afin de faciliter le déroulement des opérations</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'espace de travail est organisé en tenant compte de la chronologie de réalisation de l'ouvrage et des contraintes techniques du chantier
	<p>C1.9 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont proposées en cas d'erreur

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la conformité des pièces réalisées - Préparation des équipements, outils et outillages - Saisie des informations dans les documents ou outils de traçabilité 	<p>C1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés à la réalisation des opérations de préparation sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté du poste de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués
--	---	--	---

Bloc de compétences 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Proposition de modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Activité 2.1 - Assemblage d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance Activité 2.2 - Contrôle de l'ensemble des opérations d'assemblage, de montage, de découpe et d'adaptation des éléments de menuiserie - Réalisation de opérations de contrôle	C2.1 Assembler les modules d'aménagement à l'aide des outils et matériaux adaptés afin d'obtenir une pièce conforme aux plans et au cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire écrit portant sur les techniques d'assemblage et de finition • Observation en situation professionnelle (réelle ou reconstituée) d'opérations d'assemblage, d'adaptation et de finition d'éléments de menuiserie à un bateau de plaisance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments sont contrôlés avant d'être assemblés • Les défauts sont identifiés et les actions correctrices mises en œuvre (alerte, réparation du défaut...) • L'assemblage est réalisé conformément au plan de montage et aux instructions • La technique utilisée (collage, chevillage, vissage...) est adaptée • Les éléments de quincaillerie sont installés selon le cahier des charges • L'assemblage est réalisé avec soin afin de ne pas endommager les éléments
	C2.2 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de production selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan des activités d'assemblage, d'adaptation et de 	<ul style="list-style-type: none"> • La conformité et la qualité de l'ouvrage / la pièce sont contrôlés tout au long des opérations de fabrication : imperfections, solidité, ... • L'aspect esthétique de la pièce est contrôlé • La pièce réalisée est conforme au cahier des charges • Les défauts et anomalies sont recherchés et identifiés • Des mesures correctives sont proposées et sont pertinentes au regard du cahier des charges

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des défauts et alerte - Proposition de mesures correctives 	<p>C2.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges</p>	<p>finition des éléments de menuiserie à la configuration d'un bateau de plaisance</p> <ul style="list-style-type: none"> o Présentation des documents de traçabilité renseignés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les finitions à réaliser sur la pièce sont identifiées • Les différentes opérations de finition (ponçage, découpe ...) sont expliquées • Ces opérations sont réalisées à l'aide des outils adaptés • Le temps alloué pour réaliser les finitions est respecté
<p>Activité 2.3 – Réalisation des finitions éléments à la configuration du bateau</p>	<p>C2.4 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises
<ul style="list-style-type: none"> - Découpe et adaptation des pièces - Réalisation des opérations de finitions (ponçage, masticage, stratification, peinture, vernissage, polissage, lustrage, nettoyage...) - Saisie des informations dans les documents ou outils de traçabilité et transmission 	<p>C2.5 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés à la réalisation des opérations d'assemblage et de découpe sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté du poste de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

d'informations liées à la production			d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués
--------------------------------------	--	--	---

Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Proposition de modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p> <p>Activité 3.1 - Implantation et fixation des composants et accessoires dans un bateau de plaisance</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la pose et de la fixation des meubles, modules, cloisons, dans un bateau 	<p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p> <p>C3.1 Assurer la pose, les fixations et ajustements des meubles, modules et cloisons, conformément au cahier des charges à l'aide des techniques et outils adaptés afin de garantir la conformité et la solidité de l'installation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire écrit portant sur les différentes techniques de d'implantation, de réparation et de finition d'un élément de menuiserie Observation en situation professionnelle (réelle ou reconstituée) d'opérations d'installation d'éléments de menuiserie, de réparation et de finition 	<ul style="list-style-type: none"> La prise de cotes est réalisée sans erreur Les meubles, modules, cloisons, quincaillerie sont posés et installés conformément au cahier des charges La fixation des différents composants est réalisée en tenant compte du support et des contraintes techniques liées au bateau Différentes techniques d'ajustage sont mises en œuvre (affleurage, équerrage, faux aplomb, niveaux) et sont adaptées à la situation : supports irréguliers, faux équerrage... Le réglage des niveaux et des aplombs est réalisé La qualité et la solidité des fixations sont contrôlées Les défauts sont identifiés et les actions correctives adaptées sont mises en œuvre

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

<p>Activité 3.2 - Réalisation des finitions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des finitions ou retouches - Saisie des informations dans les documents ou outils de traçabilité et transmission d'informations liées à la production 	<p>C3.2 Protéger les éléments ou parties du bateau situés dans la zone d'intervention afin de garantir leur intégrité lors des opérations de réparation</p>	<p>● Entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan des activités d'implantation, de réparation et de finition réalisées par le candidat et présentation des documents de traçabilité renseignés <p>L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les éléments ou parties du bateau susceptibles d'être endommagés ou salis lors de la réparation sont identifiés ● Les parties du bateau susceptibles d'être endommagées ou salies par les réparations sont protégées à l'aide du matériel adapté 	
	<p>C3.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges</p>			<ul style="list-style-type: none"> ● Les finitions à réaliser sur la pièce ou le module sont identifiées ● Les différentes opérations de finition (ponçage, masticage, stratification, peinture, vernissage, polissage, lustrage, nettoyage...) sont expliquées ● Ces opérations sont réalisées à l'aide des produits et outils adaptés ● La pièce est contrôlée ● Le temps alloué pour réaliser les finitions est respecté
	<p>C3.4 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de pose selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges</p>			
<p>Activité 3.3 - Contrôle des opérations réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des opérations réalisées - Contrôle des pièces ou modules posées 	<p>C3.5 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures ● Les informations sur les documents de suivi sont utilisables ● Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés 		

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance

	<p>C3.6 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures correctives sont prises • Les risques liés à la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie à bord d'un bateau sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • La manutention, la fixation et l'ajustement des composants et accessoires sont réalisées dans le respect des règles de sécurité • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté de la zone de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués
--	--	--	--